

établi que je suis doué de la redoutable puissance d'envoûtement que l'on sait, qu'avais-je besoin de m'abaisser à l'action brutale, au crime banal, à la portée du premier venu ? Voyons ! Je n'avais qu'à persuader au chat — par un de mes regards jettatoriens, par un de ces affreux regards insurmontables qui font hurler de travers les bêtes et les humains, et font se projeter les molaires hors des alvéoles — oui, je n'avais qu'à persuader au chat de « se stranguler soi-même », je n'avais qu'à le suggestionner, à l'envoûter lui d'abord ! Donc, donc je demande, pour ce crime contre le digitigrade cher aux concierges et aux poètes, je demande le bénéfice des circonstances atténuantes, sinon je me verrais obligé d'en appeler au jugement de l'Histoire, à la Justice Immanente, à la Conscience Universelle, au Cœur des Mères, à la Tendresse des Epouses, au Bon sens de la Masse, au Sentiment d'Equité inné dans les âmes, au Tribunal de l'Avenir ! Je vous en prie, ne m'obligez pas à une si écrasante besogne.

— Maintenant, laissez-moi ajouter qu'il me serait loisible de me venger basement de mon noble accusateur, ne serait-ce qu'en suivant l'exemple de cette dame qui, tout dernièrement, a traîné et fait condamner ce même héros devant le tribunal civil de la Seine. Mais j'ai mieux à faire : *je le voue à son propre destin !* Il n'y échappera pas. Le jettatore lui promet alors d'aller faire la libation qui sied sur sa tombe.

Croyez, cher monsieur Vallette, à mes sentiments de vieille cordialité.

D^r J.-C. MARDRUS.

§

La Question Wagner. — Au nom de la Fédération française des Artistes mobilisés, et au titre de Directeur du Comité permanent des fêtes de cette association, qui groupe 1.500 artistes ayant fait tous leur devoir pendant la guerre d'où l'Allemagne est sortie vaincue, un de nos confrères, M. Emmanuel Bourcier, vient de demander à M. Jacques Rouché, directeur de l'Académie nationale de musique, s'il consentirait à faciliter l'organisation d'une représentation, à Paris, d'une œuvre de Richard Wagner.

La Fédération des Artistes voudrait conserver à cette manifestation un caractère exclusivement artistique ; elle considère que, constituant en fait un éclatant témoignage de la force française, bien supérieur aux moyens détournés employés actuellement par les mélomanes pour entendre les débris de l'œuvre wagnérienne, cette représentation ne saurait blesser aucun sentiment patriotique respectable.

Tombée dans le domaine public depuis 1914, l'œuvre de Wagner n'est pas allemande comme le charbon allemand, la flotte allemande, les wagons allemands, les armes allemandes, elle appartient à l'humanité, comme celle de Shakespeare, celle de Molière, celle du Dante, celle d'Homère.

Les vainqueurs ont le droit de n'en être pas privés.

Telle est du moins l'opinion de M. Emmanuel Bourcier.

Mais a-t-on recueilli l'opinion du « Comité intersyndical » qui organisa ces temps derniers la grève de l'Opéra ? Un concert donné par cette organisation, le 22 octobre, à la salle Wagram, comportait l'ouverture de *Patrie*, l'air des bijoux de *Faust*, la cavatine de *Roméo*, le prologue de *Paillasse*, le ballet de *Henri VIII*, mais pas le plus petit morceau de Wagner !... Les « militants » syndicalistes auraient-ils sur l'auteur de *Lohengrin* les mêmes opinions que M. Camille Saint-Saëns ?

§

Les échafaudages de Bourges. — Dédions à M. André Honnorat, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en souhaitant qu'il mette ses actes d'accord avec ses intentions qu'on dit excellentes, la petite histoire suivante :

A Bourges, on le sait, le palais de Jacques Cœur sert de palais de Justice. Bien entendu, on ne compte plus les dégradations et méfaits qui ont été commis dans ce bijou de monument. Mais ceci, pour aujourd'hui tout au moins, n'est pas la question. Il s'agit seulement de constater que, dans la cour d'honneur du palais, à gauche de la tour du milieu, il y a un échafaudage élevé en vue de réparer un morceau de corniche dont le temps avait effrité les pierres.

Voici huit ans, vous entendez bien : huit années ! — que des ouvriers *spécialistes* sont venus exprès de Paris pour dresser cet échafaudage.

— Hé ! direz-vous peut-être, si l'échafaudage demeure, c'est sans doute que ne sont pas prêtes les pierres sculptées qui doivent remplacer les anciennes ? Il y a eu ceci ; il y a eu cela ; il y a eu la guerre enfin...

Détrompez-vous ! Les pierres sont prêtes depuis longtemps, depuis avant la guerre. Elles sont même restées des mois et des mois dans la cour, exposées aux intempéries. Si bien que, un jour, le sculpteur, M. Jossan, les a fait retransporter chez lui.

— On va les mettre en place. Un peu de patience, s. v. p !

Espérons-le. En tous cas, on n'en parle pas encore... Mais, le comble, c'est que, depuis des années, dans la crainte que des parties de l'échafaudage ne tombe sur les crânes vénérables de quelques magistrats traversant la cour, on fait venir de Paris des ouvriers *spécialistes* pour s'assurer que la charpente est encore solide et la réparer au besoin. Au prix où est la main-d'œuvre, et surtout la main-d'œuvre de ces messieurs les « spécialistes », et au prix où sont les voyages, les frais de déplacement, vous devinez si le précieux échafaudage du palais de Justice de Bourges coûte bon marché aux contribuables !

On n'a pas d'argent pour faire des travaux définitifs, mais on en trouve pour faire de la bouillie pour les chats !